

Rapport annuel **31/12/20**

AXA Trésor Court Terme

Forme juridique: FCP

Classification : Monétaire court terme

Date d'agrément: 20/01/95

RAPPORT DE GESTION

Objectif de gestion

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme ».

Les revenus sont capitalisés pour les parts "C" et distribués pour les parts "D"

L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche après déduction des frais de gestion réels d'une performance égale à l'ESTR capitalisé augmenté de 8,5bps, sur un horizon de placement minimum recommandé d'un jour. L'attention du porteur est attirée sur le fait qu'en cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion et sa valeur liquidative serait susceptible de baisser de manière structurelle.

Indicateur de référence

L'€STR Capitalisé (Ester ou Euro Short-Terme Rate). L'€STR est un taux d'intérêt à court terme de référence en zone euro. Il est calculé au jour le jour par la Banque Centrale Européenne (BCE) sur la base des transactions de la veille. Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site : <https://www.ecb.europa.eu> La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourrait s'éloigner, mais de façon limitée, de son indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour

calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ? L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à de faibles variations dans des conditions normales de marché, mais pouvant néanmoins engendrer des pertes. L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés monétaires.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

- Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.
- Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque global

La méthode de calcul choisie pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement telle que prévue aux termes de l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers n°2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés.

Commentaire de gestion

Cette année 2020 restera spéciale par la multiplicité et la gravité des chocs survenus. La pandémie a déclenché une crise sociale et économique d'une ampleur rarement vue en temps de paix. Sans le soutien massif des Etats et des banques centrales, nous aurions assisté à une réelle hécatombe. Ce fut une année éprouvante mais il y a également eu quelques motifs d'espoir avec la découverte de plusieurs vaccins en à peine dix mois ; des avancées politiques majeures au sein de l'Union Européenne, ou encore des engagements politiques forts

de la part de la Chine, de l'UE, et prochainement des Etats-Unis pour réduire les émissions de Co2.

Sans surprise, la pandémie a considérablement modifié l'économie américaine et l'activité a évolué au gré des restrictions. Sur 2020, nous anticipons une (dé) croissance de -3,4% mais de nombreuses incertitudes perdurent sur le 4ème trimestre en proie à une troisième vague importante. Durant cette période, le chômage a atteint 14,7% (+11,2 points) avant de retomber à 6,7%. Toutefois, le nombre d'emploi détruit ou non recouvert s'élève encore à 10 millions. Le gouvernement est rapidement intervenu avec un premier plan de soutien de \$2300Mds en avril puis un second d'environ \$900Mds en décembre après de nombreuses semaines de tractation. Les plans contiennent presque exclusivement des mesures de soutien immédiat aux ménages et aux entreprises : chèques envoyés aux ménages, renforcement des allocations chômage, prêt sous conditions, garanties d'état, sans oublier des aides pour les Etats pour faire face à l'expansion de la pandémie : tests, campagne de vaccination. Un vrai plan de « relance » verra probablement le jour en 2021 avec l'administration de J.Biden - nouveau président des Etats-Unis – conforté en plus par le basculement du Sénat côté Démocrates. En parallèle, la Réserve Fédérale a soutenu les mesures budgétaires et contré les risques financiers liés à l'arrêt de l'économie. Au-delà des mesures d'urgences visant à assurer la liquidité en situation de crise, elle a ramené ses taux directeurs au plancher [0-0,25%], relancé et étendu ses programmes d'achats d'actifs et attribué des facilités de crédit exceptionnelles.

En zone euro, l'activité économique a été encore plus affectée par les mesures de restrictions. Un premier confinement strict, intervenu en mars-avril, a complètement mis à l'arrêt l'économie (tombée à environ 70% de son activité habituelle). Les Etats et la BCE (Banque Centrale Européenne) n'ont eu d'autres choix que de promulguer des mesures d'urgence visant à limiter les faillites d'entreprises, la fragmentation sur les marchés obligataires et assurer le maintien de conditions de crédits favorables. Il est encore trop tôt pour dire si ces mesures ont suffi mais elles ont limité les conséquences sociales et économiques. Fort de ces soutiens, l'activité a fortement rebondi au T3 avant de décliner au T4, impactée par une seconde vague et une résurgence des restrictions, nécessitant de nouveau un soutien budgétaire et monétaire. Au cœur de la crise, la BCE a été relativement réactive et a multiplié les moyens d'action. L'annonce la plus importante a été la création d'un nouveau programme d'achat d'actif, le PEPP à

hauteur de €1850Mds mais elle a également continué à inciter les banques à distribuer des crédits tout en soutenant les créances à risque, fragilisées par l'arrêt de l'économie. Sa politique très interventionniste s'est renforcée lors de la deuxième vague et elle devrait perdurer encore plusieurs trimestres au vu de la faiblesse de l'inflation. Au-delà des plans nationaux de soutien, il faut rappeler l'étape franchie par l'UE dans la définition d'un plan de relance financé en partie par une émission de dette commune. Malgré plusieurs péripéties, le plan de relance NGEU devrait être adopté début 2021.

L'économie britannique a probablement été la plus affectée par la pandémie. Un confinement tardif mais plus long a complètement paralysé le pays tandis qu'il se battait déjà avec les incertitudes liées à sa sortie de l'UE. Comme dans les autres pays, un soutien budgétaire massif et coordonné avec la banque centrale a permis de limiter le désastre. Concernant le Brexit, un accord a été trouvé fin décembre et il ne manque que l'approbation par le parlement européen. Finalement, le R-U devrait bel et bien avoir accès au marché unique sans quotas ni droits de douanes pour les biens tandis qu'un nouvel encadrement des règles de la concurrence verra le jour.

En Chine, le confinement drastique semble avoir été une réussite puisqu'aujourd'hui elle ne recense quasiment plus de nouveaux cas. La reprise de l'activité économique fut soutenue et seulement ponctuée par quelques difficultés extérieures avec la fermeture des économies occidentales. Les soutiens budgétaires et monétaires furent principalement orientés vers la résilience des entreprises tandis que les ménages ont dans un premier temps souffert de la perte de revenus. La Chine devrait afficher une croissance positive en 2020 autour de +2,3%.

Le Japon a été relativement épargné par la pandémie même si son économie en a souffert, comme en témoigne la baisse de PIB attendue pour 2020 (-5.5%). L'activité industrielle a été impactée par la fermeture de la Chine en début d'année puis celle des Etats-Unis tandis que la demande domestique restait atone. Le gouvernement a également mis en place des mesures de soutien vis à vis du revenu des ménages et des entreprises tandis que la BoJ a renforcé son arsenal monétaire en ouvrant les vannes du crédit et en augmentant ses volumes d'achats d'actifs.

L'ampleur de l'impact de l'épidémie du Covid-19 sur l'économie mondiale a mis les banques centrales dans une posture d'urgence inédite. La Présidente de la BCE, Mme Lagarde a déclaré en Mars qu'elle était « prête à

prendre des mesures appropriées et ciblées » et « faire tout ce qui était dans son mandat pour aider les citoyens de la zone euro ». La Banque Centrale européenne (BCE) a ainsi annoncé le 18 mars un nouveau plan d'achat, le PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme), d'un montant initial de €750mds qu'elle renforcera à deux reprises (en juin et en décembre) en montant et en durée pour atteindre €1850mds d'ici fin mars 2022. Sa présidente a cependant précisé que l'enveloppe pourrait ne pas être utilisée dans sa totalité, ayant comme objectif de maintenir des conditions de financements favorables. Pour montrer encore plus son soutien aux entreprises, elle a inclus pour la première fois dans ce nouveau programme d'achat les certificats de trésorerie d'entreprises comme actifs éligibles dès le mois de mars. La BCE a également assoupli les conditions des opérations de refinancement à long terme pour les banques TLTRO III (Targeted Long Term Refinancing Operations III) et a créé de nouvelles facilités de refinancement le PELTRO (Pandemic Emergency Longer Term Refinancing Operations). Sur les TLTRO III, le taux d'intérêt a été abaissé pouvant aller jusqu'à 50bp sous le taux de dépôt (soit un taux de -1% actuellement) si les conditions en termes d'octroi de prêts étaient atteintes et ce jusqu'en juin 2022, constituant un symbole fort dans sa politique monétaire. La BCE a finalement maintenu ses taux directeurs sur l'année 2020 avec un taux de dépôts à -0.50%, faisant du PEPP l'instrument privilégié pour répondre à la crise actuelle.

Après un début d'année 2020 relativement paisible, les mois de Mars-Avril furent les mois de tous les records sur le marché à court terme : l'Italie 1 an s'est violemment écarté pour approcher 1% de rendement (soit environ 130bp d'écartement) alors que l'Allemagne, valeur refuge, avoisinait -1%, les taux Euribor s'approchaient de 0% (-0.16% pour le 3 mois après un point bas à -0.49% et -0.05% pour le 12 mois après un point bas à -0.37%), le crédit court terme 1-3 ans fleurissait avec les niveaux de crise de 2012 (l'indice Merrill-lynch 1-3 global montant à +184bp soit 150bp de hausse) et les rendements monétaires des NEUCP renouaient avec les taux positifs sur le secteur des entreprises. La mise en place des différentes actions de la BCE a pu enrayer l'ampleur de ces mouvements, laissant place à plus de sérénité côté investisseurs et émetteurs. Ainsi, les achats de certificats de trésorerie d'entreprises de la part de la BCE ont petit à petit permis aux émetteurs de trouver preneurs à des niveaux moins punitifs. Le succès historique de la quatrième série du TLTRO III en Juin avec plus de €1 300Mds demandés par 742 banques a réduit fortement les intérêts des banques sur la partie monétaire, faisant

chuter les rendements (entre 10 et 20bp sur les banques des pays cœurs, 15 et 35 bp pour les banques des pays périphériques sur le mois de juin) Bien que l'automne ait renoué avec une nouvelle vague de confinement, l'annonce par Pfizer-BioNTech de l'efficacité de son vaccin anti-Covid, le déroulement des élections américaines ainsi que l'abondance de liquidité (un excès à plus de €3.3trillions) ont entraîné les taux à des niveaux historiquement bas en fin d'année. Ainsi fin décembre, l'Italie 1an traitait autour de -0.47, l'Espagne -0.62%, la France -0.67% et l'Allemagne -0.735%. Les taux Euribor traitaient en dessous du taux de dépôt, le 3 mois clôturant à -0.541% et le 12 mois à -0.499% alors que le taux Eonia journalier restait relativement stable tout au long de l'année autour de -0.46%. Concernant les papiers monétaires, les banques traitaient en fin d'année en dessous du taux de swap Eonia (sur le 1an autour de -0.55% pour une banque de bonne qualité soit Eonia -5bp). Du côté du secteur des entreprises, les émetteurs se sont faits de plus en plus rares, avec des rémunérations très hétérogènes en fonction de l'offre, de la notation et de l'éligibilité au programme BCE. Leurs niveaux sont restés proches ou en dessous du taux Eonia en fin d'année. Coté crédit les marges se sont effondrées, l'indice global 1-3ans Merrill Lynch finissait l'année à +49bp (+46bp pour les banques et +52bp pour les entreprises).

Ainsi durant cette période, les fonds monétaires ont dû faire face à une impressionnante crise de liquidité durant le printemps 2020 avec un marché primaire et secondaire sur le secteur des entreprises totalement bloqué et un écartement massif entre les prix de ventes et les prix de rachats sur le secteur des banques (pouvant avoisiner les 75bp). La recherche de liquidité était présente aussi bien chez les investisseurs que les émetteurs. Les premiers cherchant à investir sur le très court terme (1 à 2mois) alors que les entreprises souhaitaient se refinancer sur le long terme (6 à 12 mois). Les banques n'ont pas joué non plus leur rôle d'intermédiaire, réticentes à « porter du papier » et dégrader ainsi leur ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio). Dans cet environnement la performance du fonds AXA Trésor Court terme s'est naturellement fortement dégradée durant les mois de mars, souffrant dans sa valorisation de ces écarts de prix mais contribuant mécaniquement à remonter le taux de rendement moyen du fonds à -0,29% à fin avril contre -0,42% fin février. Bien que déjà très liquide, nous avons augmenté en mars la liquidité jusqu'à 48%. Notre allocation sectorielle s'est adaptée ; l'augmentation de cash s'est effectuée au détriment du secteur des entreprises. Sur ces dernières, nos investissements se

sont limités aux papiers monétaires de maturité courte autour de 1 mois en évitant les secteurs les plus impactés par la pandémie et en favorisant les émetteurs éligibles à leur rachat par les Banques Centrales nationales. La vie moyenne du fonds a donc été abaissée de 76 jours en février à environ 40 jours en mai. Ce même mois, la politique de rachat des dettes courtes de la part des Banques Centrales portant ses fruits, nous avons commencé à réinvestir jusqu'à trois mois, voire exceptionnellement au-delà tout en préservant une poche de liquidité confortable autour de 30%. A partir du mois de juin, lorsque la liquidité fut de retour après les différentes mesures d'aide au refinancement (TLTROIII et PEPP), nous avons réinvesti sur les segments 3-6 mois et 6-12 mois avant que les niveaux d'émission, notamment bancaires, ne se resserrent trop. Ces investissements sur les périodes 3-12 mois ont augmenté fortement passant d'environ 8% des actifs à près de 33% fin août : le secteur des entreprises à 34%, le secteur bancaire autour de 32% et les liquidités au jour le jour autour de 34%. Concernant la sensibilité aux taux, les investissements courts ont contribué naturellement à sa baisse (entre 20 et 28 jours) durant mars, avril et mai, pour remonter ensuite dès le mois de juin, affichant un plus haut à 50 jours fin août. Le taux moyen du portefeuille a progressivement baissé à partir du mois de mai, en ligne avec la baisse des rendements des actifs, pour atteindre un taux historiquement bas de -0.55% en fin d'année.

L'excès de liquidité dans le marché continuera sa progression en 2021 étant donné la volonté des banques centrales et des Etats à préserver au mieux les conditions de financement et soutenir les économies. Cela devrait conduire à des baisses de rendement sur le marché monétaire avec de plus en plus de concentration sur les émetteurs encore présents sur la partie court terme. Il faudra cependant rester prudent dans le choix des émetteurs, avec une sélection fondamentale sur la qualité de crédit en favorisant toujours la liquidité du fonds et des instruments. Le taux Eonia disparaissant totalement en janvier 2022, nous devrions gérer en 2021 le fonds avec le nouvel indice de référence BCE au jour le jour à savoir l'€str (European Short Term Rate).

L'actif de la SICAV a évolué de 222,870M€ à fin 2019 à 398,927M€ au 30 décembre 2020.

La performance nette annualisée d'AXA Trésor Court Terme sur l'année 2020 s'est élevée à -0.47% à l'instar de son benchmark, l'Eonia Capitalisé

Les chiffres cités ont trait aux années et aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un

indicateur fiable des performances futures.

Techniques de gestion efficace et instruments financiers dérivés

Conformément aux dispositions des articles 27 et 32 à la Position AMF n°2013-06 relative aux fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM, sont annexées au présent rapport, les informations relatives à l'exposition obtenue au travers de techniques de gestion efficace de portefeuille et au travers d'instruments financiers dérivés de l'OPCVM.

Techniques de gestion efficaces du portefeuille (art 27)	
Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficaces (Repo, Prêts/emprunts de titres, cessions temporaires)	Monétaire
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations de techniques de gestion efficaces du portefeuille	
Espèces	Néant
Titres de créance	26 200 480,39
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Revenu brut reçu par l'OPCVM lié à ces opérations *	-128 099,04
Coût et Frais directs et indirects supportés par l'OPCVM directement liés à ces opérations *	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	BANQUE POSTALE - - - - - - - - - - - - - -

* Les montants affichés représentent les revenus bruts ainsi que les coûts et frais liés aux opérations de techniques efficaces du portefeuille acquis au cours de l'exercice fiscal

Tableau relatif aux opérations sur les marchés dérivés (art 40)	
Exposition sous-jacente aux instruments financiers dérivés	Taux
Types et montants des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie des opérations sur les marchés dérivés	
Espèces	Néant
Titres de créance	Néant
Titres de capital	Néant
Placements collectifs	Néant
Liste des contreparties liées à ces opérations	
	BNP PARIBAS (FORMERLY BANQUE NATIONALE DE PARIS S.A.) CREDIT AGRICOLE CIB HSBC FRANCE (FORMERLY HSBC CCF) NATIXIS

Emetteurs des valeurs reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille – concentration > 20% du total net de l'actif du fonds (art 40)		
Nom de l'émetteur	Montant (EUR)	Montant (en %)
Néant		
Total		

*Les émissions reçues en garantie dans le cadre des opérations sur les marchés dérivés et techniques de gestion efficaces de portefeuille sont toutes émises ou garanties par un Etat Membre de l'Union Européenne.

Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises conformément à la politique de vote définie par AXA Investment Managers et aux meilleures pratiques en place sur le plan national pour préserver l'intérêt des porteurs. Cette politique est exposée en détail sur le site Internet d'AXA Investment Managers (<https://particuliers.axa-im.fr/investissement-responsable/engagement-et-vote>). Conformément aux dispositions de l'article 321-133 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, un rapport dans lequel la Société rend compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote est annexé au rapport de gestion et est disponible sur le site Internet d'AXA Investment Managers (<https://particuliers.axa-im.fr/investissement-responsable/engagement-et-vote>).

Information sur la rémunération

Conformément aux exigences de transparence sur la rémunération applicable aux sociétés de gestion de portefeuille, la présente section expose les éléments

principaux des politiques et pratiques de rémunération mises en œuvre par AXA Investment Managers (ci-après "AXA IM"). Des précisions supplémentaires actualisées concernant notamment le Comité de rémunération et la manière dont la rémunération et les avantages sont attribués aux salariés sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.axa-im.com/remuneration. Un exemplaire papier de ces informations est disponible, sans frais sur demande.

Gouvernance - Une Politique globale, validée et réexaminée annuellement par le Comité de rémunération d'AXA IM, définit les principes de rémunération applicables à l'ensemble des entités du Groupe. Elle tient compte de la stratégie d'AXA IM, de ses objectifs, de sa tolérance au risque et des intérêts à long terme de ses clients, actionnaires et salariés. Dans la lignée des politiques et procédures de rémunération définies et validées au niveau du Groupe AXA IM, le Comité de rémunération veille à ce que la Politique globale de rémunération soit appliquée de manière cohérente et équitable au sein d'AXA IM et à ce qu'elle soit conforme aux réglementations et recommandations en vigueur en matière de rémunération. L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération aux procédures et politiques adoptées par le Groupe AXA IM est effectuée par le Département de l'audit interne du Groupe AXA IM qui présente chaque année ses conclusions au Comité de rémunération d'AXA IM pour lui permettre d'effectuer ses diligences. Ces conclusions n'ont fait état d'aucune remarque particulière au sujet de la conformité de la mise en œuvre de la Politique globale de rémunération. Le résultat de l'examen annuel du Comité de rémunération d'AXA IM est présenté au Conseil d'administration d'AXA Investment Managers Paris ainsi que les modifications apportées à la Politique globale de rémunération. Ces modifications portent principalement sur la mise à jour des principes globaux de la politique de rémunération différée, la suppression de l'attribution des droits à Actions de Performance AXA IM et des stock-options du groupe AXA, le rappel des règles d'équités dans l'attribution des rémunérations (neutralité en terme de sexe, religion, âge, orientation sexuelle, statut marital...) et l'introduction d'une section relative à la prise en compte du risque de durabilité, pour garantir leur conformité avec l'ensemble des réglementations en vigueur, en particulier le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et leur alignement sur les stratégies commerciales et de ressources

humaines au sein du Groupe AXA Investment Managers.

Eléments quantitatifs - Les données chiffrées fournies ci-après concernent AXA Investment Managers pour l'ensemble des filiales du Groupe AXA Investment Managers et tous types de véhicules d'investissement confondus au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les montants relatifs aux rémunérations se sont vu appliquer une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la FCP. Tableaux pour les sociétés de gestion.

Montant total des rémunérations versées et/ou attribuées à l'ensemble du personnel sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 (1)	
Rémunérations fixes (2) (en milliers d'euros)	140,94
Rémunérations variables (3) (en milliers d'euros)	157,11
Nombre total d'employés (4)	2.516 dont 823 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la FCP

(1) Les informations sur la rémunération n'incluent pas les charges sociales, après application d'une clé de répartition pondérée de l'actif sous gestion de la FCP.

(2) Les rémunérations fixes sont composées du salaire de base et de tous autres composants de rémunération fixe payés à l'ensemble du personnel d'AXA Investment Managers au 1er janvier 2020.

(3) Les rémunérations variables, composées d'éléments de salaires variables discrétionnaires, immédiats et différés, incluent :

- les montants attribués au titre de la performance de l'année précédente et entièrement versés sur l'exercice sous revue (rémunérations variables non différées),
- les montants attribués au titre de la performance des années précédentes et de l'exercice sous revue (rémunérations variables différées),
- et des intéressements à long terme mis en place par le Groupe AXA.

(4) Le nombre total d'employés correspond à l'effectif moyen incluant les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée et les conventions de stage au 31 décembre 2020.

(5) Le nombre total d'employés concernés correspond au nombre total d'employés concernés au sein Groupe AXA

Investment Managers et au sein d'AXA Investment Managers Paris au 31 décembre 2020.

Montant agrégé des rémunérations versées et/ou attribuées aux collaborateurs et autres cadres supérieurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des portefeuilles gérés (1)			
	Collaborateurs ayant un impact direct sur le profil de risque des véhicules d'investissement	Cadres de direction	Total
Rémunérations fixes et variables (en milliers d'euros) (2) (3)	64,42	59,56	123,98
Nombre d'employés concernés (5)	224 dont 100 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la FCP	88 dont 20 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la FCP	312 dont 120 pour AXA Investment Managers Paris, société de gestion de la FCP

Commissions

Les frais de transaction prélevés par le Dépositaire sont intégralement conservés par lui.

Politique de sélection et d'exécution d'ordres

La Société a établi un document « Politique d'exécution » présentant sa politique d'exécution d'ordres, son suivi et sa communication ainsi que toute information appropriée sur les mesures raisonnables qu'elle prend en vue d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Afin de rechercher le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres initiés par les gérants de portefeuille, AXA Investment Managers a défini une politique de sélection et de monitoring de ses intermédiaires et contreparties.

Cette politique vise à encadrer :

- 1 - le processus d'autorisation des intermédiaires/contreparties avec lesquelles AXA Investment Managers Paris souhaite traiter,
- 2 - la façon dont les relations avec ces intermédiaires/

contreparties sont suivies et contrôlées.

Ces intermédiaires et contreparties sont réglementairement tenus de nous offrir la meilleure exécution possible.

AXA Investment Managers Paris contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette politique.

En cas de délégation de la gestion par AXA IM Paris vers une autre entité, la politique d'exécution des ordres du délégataire s'appliquera.

La Société contrôle régulièrement l'efficacité de la politique établie et en complément, elle met à disposition la liste des principaux courtiers et contreparties utilisés - par classe d'actifs et sous-classes d'actifs - afin d'obtenir les meilleures conditions d'exécution possible pour le compte de ses clients, conformément à la norme technique RTS 28 prévue par la Directive Européenne MiFID II.

La politique d'exécution des ordres de la Société et les rapports susmentionnés sont publiés sur le site Internet (www.axa-im.fr) sous la rubrique : « Nos politiques internes et autres informations importantes ».

Informations sur les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance « ESG »

En application de l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier, nous vous informons que l'OPCVM applique simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que déterminés par le groupe AXA INVESTMENT MANAGERS. Chez AXA IM, acteur de l'Investissement Responsable depuis près de 20 ans, nous pensons qu'être un gestionnaire d'actifs responsable est fondamental pour notre succès à long terme. Selon nous, les facteurs ESG peuvent influencer non seulement la gestion des portefeuilles d'investissement sur l'ensemble des classes d'actifs, des secteurs, des entreprises et des régions, mais également les intérêts divers touchant les clients et autres parties prenantes. AXA IM a préparé un code de transparence spécifique pour chacun des fonds ayant une approche ESG significative et engageante. Il est appliqué par l'OPCVM et décrit plus amplement les principaux critères retenus, la méthodologie d'analyse mise en œuvre ainsi que la manière dont les résultats d'analyse sont intégrés dans le processus d'investissement et de

désinvestissement de l'OPCVM. Ce code de transparence est consultable sur le site internet de la société AXA Investment Managers Paris (www.axa-im.fr).

Modifications intervenues

- Mise à jour du prospectus et, en particulier, de la rubrique "Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables". En conformité aux dispositions du Code Monétaire et Financier, la mention "résultat net" est remplacée par "revenu net" (notion élargie avec la Loi Pacte).

- Ajout du principe de Fair Valuation dans la section "Règles d'évaluation des actifs" du prospectus.

- Mise à jour du règlement : ajout du Titre VI - "Dispositions spécifiques aux fonds agréés au titre du règlement (UE) 2017/1131 dit "Règlement MMF".

- Mise à jour de la stratégie/politique d'investissement du prospectus et du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) conformément aux dispositions de l'ESMA (Guidelines).

- Mise à jour annuelle du KID.

Modifications à intervenir

- Mise en conformité avec le règlement (UE) n° 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif aux informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (" SFDR ").

- Mise à jour annuelle du KID.

- Passage à l'€STR. Mise à jour du prospectus et des Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (objectif de gestion, indicateur de référence, règles d'évaluation des actifs...)

- Mise à jour du principe de "fair valuation" dans les règles d'évaluation des actifs précisées dans le prospectus permettant d'évaluer un titre selon une méthode alternative.

Données relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR)

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations

de financement sur titres et de la réutilisation (Règlement SFTR), les données relatives à l'utilisation des opérations de financement sur titres par le fonds sont annexées au présent rapport.

Depuis l'apparition de l'épidémie de Covid-19 en janvier 2020, sa propagation au niveau mondial provoque une instabilité généralisée des marchés financiers, imposant à l'ensemble des sociétés concernées de prendre des mesures visant à assurer la santé et la sécurité de leurs collaborateurs et la poursuite de leur activité. AXA IM a pris les mesures appropriées dans le cadre de son Plan de continuité de l'activité (« PCA »), qui constitue un élément important de son système de Résilience opérationnelle. À l'instar d'autres sociétés, le groupe a mis en œuvre un vaste plan de travail à distance et est confiant dans sa capacité à offrir à ses clients un niveau de service équivalent tant que la crise durera. Durant la période de turbulences sur les marchés, le fonds reste suivi au plus près et AXA IM demeure convaincu qu'il peut continuer à être géré dans les meilleurs conditions possibles grâce à la mise en place de son plan de continuité d'exploitation.

[Le prospectus complet \(visé par l'AMF\) est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux.](#)

Commissaire aux comptes :
MAZARS SAS

AXA TRESOR COURT TERME

Securities Financing Transactions Regulation

30/12/2020

EUR

Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et Total Return Swaps exprimés en valeur absolue et en pourcentage de l'actif net du fonds

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant				26 200 480,39	
% de l'actif net total				6,57	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion des actifs

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Montant des actifs prêtés					
% des actifs pouvant être prêtés					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors liquidités) pour tous les types d'opérations de financement (volume de garanties au titre des transactions en cours)

1. Nom	
Volume des garanties reçues	
2. Nom	
Volume des garanties reçues	
3. Nom	
Volume des garanties reçues	
4. Nom	
Volume des garanties reçues	
5. Nom	
Volume des garanties reçues	
6. Nom	
Volume des garanties reçues	
7. Nom	
Volume des garanties reçues	
8. Nom	
Volume des garanties reçues	
9. Nom	
Volume des garanties reçues	
10. Nom	
Volume des garanties reçues	

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
1. Nom				BANQUE POSTALE	
Montant				26 171 465,57	
Domicile				FRANCE	
2. Nom					
Montant					
Domicile					
3. Nom					
Montant					
Domicile					
4. Nom					
Montant					
Domicile					
5. Nom					
Montant					
Domicile					
6. Nom					
Montant					
Domicile					
7. Nom					
Montant					
Domicile					
8. Nom					
Montant					
Domicile					
9. Nom					
Montant					
Domicile					
10. Nom					
Montant					
Domicile					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Type et qualité des garanties (collatéral), en valeur absolue et sans compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Type et qualité de la garantie					
Liquidités					
Instruments de dette					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Actions					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Parts de fonds					
Notation de bonne qualité					
Notation de moyenne qualité					
Notation de faible qualité					
Monnaie de la garantie					
Pays de l'émetteur de la garantie					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Échéance de la garantie, en valeur absolue et sans compensation, ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Échéance des opérations de financement sur titres et total return swaps ventilée en fonction des tranches ci-dessous

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois				26 171 465,57	
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Règlement et compensation des contrats

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
Contrepartie centrale					
Bilatéraux				26 171 465,57	
Trois parties					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

- La compensation des contrats financiers listés détenus par le portefeuille est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée par le biais d'une contrepartie centrale
- La compensation des contrats financiers non listés détenus par le portefeuille et non éligibles à la compensation centrale selon EMIR est réalisée de manière bilatérale avec les contreparties des transactions
- La compensation des opérations efficaces de portefeuilles est réalisée par un tiers aux transactions dans le cadre d'un contrat tri-partite de collatéral management.

Données sur la réutilisation des garanties

	Espèces	Titres
Montant maximal (%)	100,00	0,00
Montant utilisé (%)		
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces des opérations de financement sur titres et TRS		

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

L'OPC respecte les contraintes définies dans la position AMF n° 2013-06 relative aux fonds cotés et autres question liées aux OPCVM.

Les garanties financières reçues en espèces sont donc uniquement :

- placées en dépôt auprès d'entités prescrites à l'article 50, point f), de la directive OPCVM;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Les garanties financières reçues en titres ne sont pas réutilisées.

La rémunération estimée issue de la réutilisation des garanties de l'OPC est donc proche du taux monétaire de référence.

Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

1. Nom

Montant conservé

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Montant total du collatéral versé

En % de toutes les garanties versées

Comptes séparés

Comptes groupés

Autres comptes

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Données sur les revenus ventilés

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC	Montant					
	en % du revenu					
Gestionnaire	Montant					
	en % du revenu					
Tiers (ex. agent prêteur...)	Montant					
	en % du revenu					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter

Données sur les coûts ventilés

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	Total Return Swap
OPC	Montant					
Gestionnaire	Montant					
Tiers (ex. agent prêteur...)	Montant					

Un tableau vide signifie qu'aucune donnée n'est à reporter



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP AXA TRESOR COURT TERME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

FCP AXA TRESOR COURT TERME

Tour Majunga - 6 Place de la Pyramide
92800 Puteaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP AXA TRESOR COURT TERME,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) AXA TRESOR COURT TERME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons vérifié la correcte application de cette procédure.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, le 28 avril 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'GD' followed by a flourish.

Gilles DUNAND-ROUX

Bilan actif au 30/12/2020 en EUR

	30/12/2020	31/12/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	119 998 056,67	17 999 730,00
Instruments financiers	250 991 130,95	183 647 923,65
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	508 219,11	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	508 219,11	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	224 304 449,00	137 559 875,07
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	15 010 579,60	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	15 010 579,60	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	209 293 869,40	137 559 875,07
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	26 171 465,57	46 085 006,43
Créances représentatives de titres reçus en pension	26 171 465,57	46 085 006,43
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	6 997,27	3 042,15
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	6 997,27	3 042,15
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	28 710 645,41	22 136 486,78
Liquidités	28 710 645,41	22 136 486,78
Total de l'actif	399 699 833,03	223 784 140,43

Bilan passif au 30/12/2020 en EUR

	30/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
Capital	400 673 608,78	224 693 646,75
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-773 413,61	-444 608,82
Résultat de l'exercice (a, b)	-973 178,87	-475 073,49
Total des capitaux propres	398 927 016,30	223 773 964,44
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	210,32	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de financiers titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	210,32	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	210,32	0,00
Dettes	772 606,41	10 175,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	772 606,41	10 175,99
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	399 699 833,03	223 784 140,43

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan au 30/12/2020 en EUR

	30/12/2020	31/12/2019
Operations de couverture		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Swaps		
TAUX		
T000060121 -0.4/OIS	4 010 949,00	0,00
T000280121 -0.4/OIS	2 005 474,00	0,00
T000110121 -0.4/OIS	7 013 044,00	0,00
T000080221 -0.4/OIS	6 015 628,00	0,00
T000120821 OIS /OIS	10 044 687,00	0,00
T000160821 -0.4/OIS	5 024 895,00	0,00
T000080921 -0.5/OIS	8 037 382,00	0,00
T000160921 -0.5/OIS	8 043 102,00	0,00
T000291121 -0.5/OIS	2 010 162,00	0,00
T000190620 -0.4/OIS	0,00	5 013 070,00
T000021120 -0.4/OIS	0,00	4 000 000,00
Total TAUX	52 205 323,00	9 013 070,00
Total Swaps	52 205 323,00	9 013 070,00
Total Engagements de gre a gre	52 205 323,00	9 013 070,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Operations de couverture	52 205 323,00	9 013 070,00
Autres operations		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres operations		
Total Autres operations	0,00	0,00
Total Autres operations	0,00	0,00

Compte de résultat au 30/12/2020 en EUR

	30/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-376 555,55	-108 855,26
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	-35 920,66	-32 083,46
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-128 099,04	-196 924,19
Produits sur contrats financiers	106 457,15	224 454,55
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	-434 118,10	-113 408,36
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	101 922,69	213 123,18
Charges sur dettes financières	139 064,43	96 015,17
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	240 987,12	309 138,35
Résultat sur opérations financières (I - II)	-675 105,22	-422 546,71
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	177 278,76	129 220,64
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-852 383,98	-551 767,35
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-120 794,89	76 693,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-973 178,87	-475 073,49

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La devise de comptabilité du portefeuille est l'EUR.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2017-05 modifiant le règlement ANC n°2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Evénement exceptionnel intervenu au cours de l'exercice : Néant.

Changements comptables soumis à l'information des porteurs : Néant.

Changements d'estimation et changements de modalités (à justifier le cas échéant) : Néant.

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice : Néant.

1. Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes annuels de la manière suivante :

Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers :

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé français ou étrangers : cours de clôture du jour de valorisation (source : Thomson-Reuters).
- Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Les justificatifs sont communiqués au Commissaire aux comptes à l'occasion de ces contrôles.
- Devises : les valeurs étrangères sont converties en contre-valeur euro suivant le cours des devises publié à 16h à Londres au jour de l'évaluation (source : WM Company).
- Les obligations et produits de taux indexés à taux fixe ou variable, y compris les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF), sont valorisés quotidiennement à leur valeur de marché sur la base de cours

d'évaluation provenant de fournisseurs de données considérés comme éligibles par la Société de Gestion et classés par ordre de priorité selon le type de l'instrument. Ils sont évalués en prix pied de coupon.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les parts ou actions d'OPC :

- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative officielle publiée. Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative de l'OPC sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les Titres de Créance Négociable hors Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN), Bons du Trésor à taux fixe et à intérêt précompté (BTF):

Les titres de Créance Négociables (TCN) sont valorisés par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre (spread de marché de l'émetteur).

Les taux de marché utilisés sont :

- pour l'Euro, courbe de swap EONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour l'USD, courbe de swap Fed Funds (méthode Overnight Indexed Swap OIS),
- pour le GBP, courbe de swap SONIA (méthode Overnight Indexed Swap OIS).

Le taux d'actualisation est un taux interpolé (par interpolation linéaire) entre les deux périodes cotées les plus proches encadrant la maturité du titre.

Les instruments de titrisation :

- Titres adossés à des actifs (ABS) : les ABS sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant de prestataires de service, de fournisseurs de données, de contreparties éligibles et/ou de tierces parties désignés par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).
- Obligations adossées à des actifs (CDO) et Obligations adossées à des prêts (CLO) :
 - (i) les tranches subordonnées émises par des CDO et/ou CLO et (ii) les CLO « sur-mesure » sont évalués sur la base d'un cours d'évaluation provenant des banques arrangeuses, des « Lead Managers », des contreparties s'étant engagées à fournir ces cours d'évaluation et/ou des tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles)
 - (ii) les titres émis par des CDO et/ou CLO qui ne sont ni (i) des tranches subordonnées de CDO et/ou CLO ni (ii) des CLO « sur mesure » sont évalués sur la base d'un cours

d'évaluation provenant de tierces parties désignées par la Société de Gestion (à savoir, les fournisseurs de données éligibles).

Les cours utilisés pour l'évaluation des instruments de titrisation sont sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prêt/Emprunt :
 - Prêts de titres : les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché des titres ; la créance représentative des titres prêtés est évaluée à partir des termes du contrat de créance.
 - Emprunts de titres : la dette représentative des titres empruntés est évaluée selon les modalités contractuelles.
- Pensions :
 - Prises en pension : la créance représentative des titres reçus en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.
 - Mises en pension : les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché des titres ; la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée selon les modalités contractuelles.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation

- Contract for difference (CFD) : les CFD sont valorisés à leur valeur de marché en fonction des cours de clôture du jour de valorisation des titres sous-jacents. La valeur boursière des lignes correspondantes mentionne le différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents.
- Dérivés sur événement de crédit (CDS) : les CDS sont valorisés selon la méthode standard pour les CDS préconisée par l'ISDA. (sources : Markit pour les courbes de CDS et le taux de recouvrement ainsi que Bloomberg pour les courbes de taux d'intérêts).
- Changes à terme (Forex Forwards) : les changes à terme sont valorisés sur la base d'un calcul prenant en compte :
 - La valeur nominale de l'instrument,
 - Le prix d'exercice de l'instrument,

- Les facteurs d'actualisation pour la durée restant à courir,
- Le taux de change au comptant à la valeur au marché,
- Le taux de change à terme pour la durée restant à courir, défini comme le produit du taux de change au comptant et le rapport des facteurs d'actualisation dans chaque monnaie calculé en utilisant les courbes de taux appropriées.

⇒ Produits dérivés de gré à gré au sein de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

- Swap de taux contre EONIA, FED FUNDS ou SONIA :

Ils sont valorisés selon la méthode du coût de retournement. A chaque calcul de la valeur liquidative, les contrats d'échange de taux d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. L'actualisation se fait en utilisant une courbe de taux zéro-coupon.

- Swap de taux d'intérêts contre une référence EURIBOR ou LIBOR :

Ils sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

⇒ Produits dérivés de gré à gré en dehors de la gestion monétaire (hors CDS, FX Forwards et CFD):

Les instruments dérivés sont valorisés à leur valeur de marché en fonction de prix calculés par les contreparties, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

Si la Société de gestion le juge nécessaire, un investissement ou un titre spécifique peut être évalué selon une méthode alternative que celles présentées précédemment, sur recommandation du Global Risk Management ou d'un gérant de portefeuille après validation du Global Risk Management. Lorsque la valeur d'un investissement n'est pas vérifiable par la méthode habituelle ni une méthode alternative, celle-ci correspondra à la valeur de réalisation probable estimée, sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion.

En pratique, si la société de gestion est contrainte à réaliser une transaction à un prix significativement différent de l'évaluation prévue à la lecture des règles de valorisation présentées ici, l'ensemble des titres subsistant dans le fonds devra être évalué à ce nouveau prix

2. Méthodes de comptabilisation

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons ENCAISSES.

Les frais de négociation sont comptabilisés dans des comptes spécifiques du UCIT et ne sont donc pas additionnés au prix de revient des valeurs mobilières (frais exclus).

Le PRMP (ou Prix de Revient Moyen Pondéré) est retenu comme méthode de liquidation des titres. En revanche, pour les produits dérivés la méthode du FIFO (ou « First In » « First Out » ; « premier entré – premier sorti ») est utilisée.

3. Politiques de distribution

Les Sommes Distribuables sont composées conformément aux dispositions légales, par :

- le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les Sommes Distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Les Sommes Distribuables sont distribuées dans les limites suivantes :

le revenu net est intégralement distribué, aux arrondis près,

les plus-values nettes réalisées peuvent être sur décision de la société de gestion partiellement ou intégralement distribuées.

Les Sommes Distribuables non distribuées seront inscrites en report.

Des acomptes peuvent être mis en distribution en cours d'exercice, sur décision de la société de gestion et dans la limite des Sommes Distribuables réalisées à la date de la décision.

4. Méthode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- les commissions de mouvement facturées à l'OPC,
- la rémunération perçue par l'agent prêteur résultant de la mise en place des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais de gestion et de fonctionnement facturés à l'OPC, sont donc :

- Frais directement imputés au compte de résultat de l'OPC :

- Frais de gestion dont frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats) :
 - Le taux maximum s'élève à 0,50 % TTC de l'actif net (hors OPC).
- Frais indirect maximum (commission et frais de gestion) :
 - Néant.
- Commission de mouvement / Dépositaire :
 - Le prélèvement sur chaque transaction est de 50 € TTC maximum.
- Commission de surperformance :
 - Néant.
- Rétrocession de frais de gestion :
 - Néant.
- Nature des frais pris en charge par l'entreprise pour les fonds d'épargne salariale. Cette rubrique de frais n'est pas applicable aux OPC autres que les Fonds d'Epargne Salariale :
 - Non applicable.

5. Calcul des ratios et des engagements

Les fonds détenant des contrats financiers calculent ses règles de division des risques, conformément à l'article R.214-30 du Code Monétaire et Financier, en tenant compte des instruments financiers sous-jacents à ces contrats.

Dans les cas où ceci est autorisé par le prospectus du fonds, l'exposition réelle de ce dernier au risque de marché peut être réalisée au travers de contrats financiers qui portent sur des instruments financiers diversifiés. Dans ces cas, le portefeuille du fonds est concentré mais l'utilisation des contrats financiers conduit à diversifier l'exposition au risque du fonds.

6. Tableau « hors-bilan »

Les positions en « hors-bilan » sont classées en « Opérations de couverture » ou « Autres opérations » en fonction de l'objectif recherché dans le cadre de la gestion du fonds.

Tableau de concordance des parts			
Nom du fonds :	AXA TRESOR COURT TERME		
Code portefeuille :	AVGI		
Code ISIN	Catégorie indiquée sur le prospectus/KIID	Affectation des sommes distribuables	Parts présentées dans l'inventaire
FR0000447823	C	Capitalisation	RC
FR0000447831	D	Distribution	RD

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2020	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	223 773 964,44	286 330 653,32
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	1 561 656 192,09	829 827 724,67
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-1 384 826 121,53	-891 335 498,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	40,30	3 697,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-698 322,16	-500 141,20
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-3 789,00	-10 000,20
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-126 308,66	-187,88
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-279 361,88	-153 053,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-153 053,22	-152 865,34
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	3 744,80	9 484,30
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	6 786,95	3 042,15
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	3 042,15	-6 442,15
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-852 383,98	-551 767,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	398 927 016,30	223 773 964,44

* Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

3. MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	982 267 193,42	894 720 255,80
b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0,00	0,00
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPCVM / du fonds d'investissement à vocation générale	910 293,70	0,00
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ; (Article R.214-11-I-4° (OPCVM) / Article R.214-32-18-I-4° (FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00
e) Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés aux I et II de l'article R.214-32-19. (Articles R.214-11-II (OPCVM) et R.214-32-19-I et II-(FIVG) du code monétaire et financier)	0,00	0,00

Ce tableau ne fait pas partie de l'annexe des comptes annuels et n'est donc pas audité par le commissaire aux comptes

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION

4.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations a taux fixe nego. sur un marche regl. ou assimile	508 219,11	0,13
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	508 219,11	0,13
Titres de creances		
Titres nego. a court terme (NEU CP) emetteurs bancaires	15 010 579,60	3,76
Titres nego. a court terme (NEU CP) emetteurs non financiers	209 293 869,40	52,46
TOTAL Titres de creances	224 304 449,00	56,23
TOTAL ACTIF	224 812 668,11	56,35
PASSIF		
Operations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Operations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	0,00	0,00
Hors Bilan		
Operations de couverture		
TAUX	52 205 323,00	13,09
TOTAL Operations de couverture	52 205 323,00	13,09
Autres operations		
TOTAL Autres operations	0,00	0,00
TOTAL Hors Bilan	52 205 323,00	13,09

4.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	119 998 056,67	30,08						
Obligations et valeurs assimilées	508 219,11	0,13						
Titres de créances	217 319 507,92	54,48	6 984 941,08	1,75				
Opérations temporaires sur titres financiers	26 171 465,57	6,56						
Comptes financiers							28 710 645,41	7,20
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	52 205 323,00	13,09						
Autres opérations								

4.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	119 998 056,67	30,08								
Obligations et valeurs assimilées			508 219,11	0,13						
Titres de créances	143 057 248,12	35,86	81 247 200,88	20,37						
Opérations temporaires sur titres financiers	26 171 465,57	6,56								
Comptes financiers	28 710 645,41	7,20								
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture	19 045 095,00	4,77	33 160 228,00	8,31						
Autres opérations										

4.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

4.5. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	30/12/2020
Créances	
Dettes	
Frais de gestion	-15 342,41
Autres Dettes	-757 264,00
Total des dettes	-772 606,41
Total dettes et créances	-772 606,41

4.6. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
RC		
Actions ou parts émises durant l'exercice	644 963,8975	1 561 656 192,09
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	-572 037,0657	-1 384 826 121,53

	En parts	En montant
RD		
Actions ou parts émises durant l'exercice	0	
Actions ou parts rachetées durant l'exercice	0	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	16 894,23
Montant des commissions de souscription perçues	16 894,23
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	16 894,23
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	16 894,23
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

	En montant
RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPC	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPC	0,00

4.7. Frais de gestion

	30/12/2020
RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion fixes	177 278,24
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	30/12/2020
RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Frais de gestion fixes	0,52
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

4.8. Engagements reçus et donnés

<u>Description des garanties reçues par l'OPC</u>			Neant	
Nature de la garantie	Etablissement Garant	Bénéficiaire	Échéance	Modalités
<u>Autres engagements reçus et / ou donnés</u>			Neant	

4.9. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	25 411 833,77
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	30/12/2020
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPC	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

4.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
Date	Part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes		0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	30/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-973 178,87	-475 073,49
Total	-973 178,87	-475 073,49

	30/12/2020	31/12/2019
RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-973 175,40	-475 070,60
Total	-973 175,40	-475 070,60
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	30/12/2020	31/12/2019
RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3,47	-2,89
Total	-3,47	-2,89
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1	1
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-773 413,61	-444 608,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-773 413,61	-444 608,82

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2020	31/12/2019
RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-773 410,42	-444 605,57
Total	-773 410,42	-444 605,57
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (6)	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2020	31/12/2019
RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3,19	-3,25
Total	-3,19	-3,25
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1	1
Distribution unitaire	0,00	0,00

(6) A compléter quelle que soit la politique de distribution de l'OPC

4.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre d'actions ou parts	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
30/12/2016	RC	555 443 909,69	225 906,8611	2 458,7297				-5,70
	RD	1 676,74	1,0000	1 676,7400				-3,07
29/12/2017	RC	313 208 680,22	127 917,8434	2 448,5143				-9,74
	RD	1 669,85	1,0000	1 669,8500				-5,81
31/12/2018	RC	286 328 991,17	117 472,8583	2 437,4055				-11,50
	RD	1 662,15	1,0000	1 662,1500				-7,05
31/12/2019	RC	223 772 308,82	92 183,1583	2 427,4749				-9,97
	RD	1 655,62	1,0000	1 655,6200				-6,14
30/12/2020	RC	398 925 368,18	165 109,9901	2 416,1189				-10,57
	RD	1 648,12	1,0000	1 648,1200				-6,66

4.12. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
UNEDIC GOVT GUARANT REGS 04/21 1.5	500 000	508 219,11	EUR	0,13
TOTAL Obligations a taux fixe nego. sur un marche regl. ou assimile		508 219,11		0,13
TOTAL Obligations & valeurs assimilees nego. sur un marche regl. ou assimile		508 219,11		0,13
TOTAL Obligations & Valeurs assimilees		508 219,11		0,13
CD BELFIUS BANK SA 05/02/2021	7 000 000	7 003 860,38	EUR	1,76
CD ROYAL BANK OF CANADA 22/02/2021	8 000 000	8 006 719,22	EUR	2,00
TOTAL Titres nego. a court terme (NEU CP) emetteurs bancaires		15 010 579,60		3,76
TOTAL Titres de creances negociables		15 010 579,60		3,76
TOTAL Titres de creances negocies sur un marche regl. ou assimile		15 010 579,60		3,76
ECP AGENCE CENTRALE ORGANISMES SEC 17/03/2021	7 000 000	7 008 368,25	EUR	1,76
ECP ARCHER-DANIELS-MIDLAND CO 26/01/2021	5 000 000	5 002 427,92	EUR	1,25
ECP ARCHER-DANIELS-MIDLAND COMPANY 28/01/2021	10 000 000	10 004 825,02	EUR	2,51
ECP BANCO SANTANDER SA 01/03/2021	7 000 000	7 006 422,83	EUR	1,76
ECP BCO SANTANDER SA 28/01/2021	2 000 000	2 000 939,62	EUR	0,50
ECP BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA SA 08/09/2021	8 000 000	8 026 327,46	EUR	2,01
ECP BANCO SANTANDER SA 11/01/2021	7 000 000	7 001 302,40	EUR	1,76
ECP BANCO SANTANDER SA 18/06/2021	3 000 000	3 006 906,93	EUR	0,75
ECP BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA SA 29/11/2021	2 000 000	2 008 729,60	EUR	0,50
ECP BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA 17/08/2021	4 000 000	4 012 761,33	EUR	1,01
ECP COOPERATIEVE RABOBANK UA 12/08/2021	10 000 000	10 031 800,42	EUR	2,51
ECP CREDIT AGROCOLE SA 05/02/2021	5 000 000	4 989 054,46	EUR	1,25
ECP HENKEL AG & CO. KGAA 15/01/2021	7 000 000	7 001 656,77	EUR	1,76
ECP ING BANK NV 06/01/2021	4 000 000	4 000 404,11	EUR	1,00
ECP LINDE FINANCE BV 06/01/2021	12 000 000	12 001 062,89	EUR	3,01
ECP LINDE FINANCE BV 22/02/2021	8 000 000	8 005 775,52	EUR	2,01
ECP NORDEA BANK ABP 20/09/2021	5 000 000	5 017 964,22	EUR	1,26
ECP NORDEA BANK ABP 28/04/2021	10 000 000	10 017 396,30	EUR	2,51
ECP PROCTER AND GAMBLE COMPANY 01/03/2021	5 000 000	5 004 420,77	EUR	1,25
ECP PROCTER AND GAMBLE COMPANY 28/04/2021	5 000 000	5 008 862,62	EUR	1,26
ECP PROXIMUS SA CP 28/01/2021	4 000 000	4 001 405,97	EUR	1,00
ECP RTE RESEAU DE TRANSPORT D ELEC 07/01/2021	10 000 000	10 000 937,50	EUR	2,51
ECP RTE RESEAU DE TRANSPORT D ELEC 18/01/2021	4 000 000	4 000 957,23	EUR	1,00
ECP RTE RESEAU DE TRANSPORT D ELEC 29/01/2021	10 000 000	10 003 949,02	EUR	2,51
ECP SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 16/09/2021	8 000 000	8 029 456,20	EUR	2,01
ECP SOCIETE GENERALE SA 02/02/2021	2 000 000	1 995 886,62	EUR	0,50
ECP SVENSKA HANDELSBANKEN AB 08/02/2021	6 000 000	6 003 968,07	EUR	1,51
ECP SVENSKA HANDELSBANKEN AB 22/03/2021	5 000 000	5 006 160,36	EUR	1,25
ECP SVENSKA HANDELSBANKEN AB 25/11/2021	4 000 000	4 016 882,74	EUR	1,01
ECP SVENSKA HANDELSBANKEN AB 30/07/2021	4 000 000	4 011 516,15	EUR	1,01
ECP UBS AG LONDON 15/06/2021	3 000 000	3 006 783,37	EUR	0,75
ECP UBS AG LONDON 18/11/2021	5 000 000	5 021 096,11	EUR	1,26
ECP UBS AG LONDON 23/06/2021	3 000 000	3 007 111,48	EUR	0,75
ECP UBS AG LONDON 23/08/2021	2 000 000	2 006 146,10	EUR	0,50
ECP UNEDIC SA 16/08/2021	5 000 000	5 017 459,85	EUR	1,26
ECP UNEDIC SA 24/03/2021	3 000 000	3 004 269,22	EUR	0,75
ECP UNEDIC SA 25/01/2021	5 000 000	5 002 473,97	EUR	1,25
TOTAL Titres nego. a court terme (NEU CP) emetteurs non financiers		209 293 869,40		52,46
TOTAL Euro-Commercial Paper		209 293 869,40		52,46
TOTAL Titres de creances non negocies sur un marche regl.		209 293 869,40		52,46
TOTAL Titres de creances		224 304 449,00		56,22
T000060121 -0.4/OIS	-4 010 949	-210,32	EUR	0,00
T000080221 -0.4/OIS	-6 015 628	741,23	EUR	0,00
T000080921 -0.5/OIS	-8 037 382	1 834,53	EUR	0,00

Désignation des valeurs	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	Devise	% Actif Net
T000110121 -0.4/OIS	-7 013 044	631,91	EUR	0,00
T000120821 OIS /OIS	-10 044 687	1 551,93	EUR	0,00
T000160821 -0.4/OIS	-5 024 895	304,76	EUR	0,00
T000160921 -0.5/OIS	-8 043 102	1 657,75	EUR	0,00
T000280121 -0.4/OIS	-2 005 474	201,69	EUR	0,00
T000291121 -0.5/OIS	-2 010 162	73,47	EUR	0,00
TOTAL Swaps de taux (IRS)		6 786,95		0,00
TOTAL Swaps		6 786,95		0,00
TOTAL Instruments Financiers a terme		6 786,95		0,00
DPAT FIX -0.54 31122	34 000 000	33 999 490,00	EUR	8,52
DPAT FIX -0.56 31122	29 000 000	28 999 548,89	EUR	7,27
DPAT FIX -0.56 31122	14 000 000	13 999 782,22	EUR	3,51
DPAT FIX -0.64 31122	43 000 000	42 999 235,56	EUR	10,78
TOTAL Depots		119 998 056,67		30,08
TOTAL Depots et autres instruments financiers		119 998 056,67		30,08
CAISSE D AMORT DETTE SOC SR UNSECURED REGS 04/21 3.375	5 962 000	6 200 480,00	EUR	1,55
FRANCE (GOVT OF) BONDS REGS 10/23 4.25	16 736 402	20 000 000,39	EUR	5,02
TOTAL Prise en pension livree		26 200 480,39		6,57
INDEMNITES SUR Creances representatives de titres recus en pension		-29 014,82		-0,01
TOTAL Operations contractuelles a l'achat		26 171 465,57		6,56
TOTAL Operations contractuelles		26 171 465,57		6,56

AXA Trésor Court Terme

Société de gestion : AXA Investment Managers Paris – Siège social :Tour Majunga - La Défense 9 - 6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux – Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n°GP 92-08 en date du 7 avril 1992
Société Anonyme au capital de 1 384 380 euros – SIREN 353 534 506 RCS Nanterre

